



AYUNTAMIENTO DE BARCELONA

PARTICULAR

le 13 Janvier 1921

Votre compte rendu du lire à M. Valles Tolonias, me
semble fort à fait juste. Merci bien de l'avoir.

Cher Monsieur et ami : Je reçois aujourd'hui du Président des
Quartiers Ecclésiastiques une requête, datée du 5 e^e, demandant une
interprétation de notre sentence de 1912 et m'annonçant que la
même requête vous a été formulée. A cette requête est jointe votre
lettre du 15 Décembre audit Président, ainsi qu'une copie de la
sentence du Tribunal de Ports du 2 Juillet 1920 et la copie de la
demande présentée par Calvo le 13 Novembre au Barreau de France.
Je suppose que vous possédez ces mêmes documents et cela me

disposée de vous le transmettre. Je crois que vous pourriez dicter un
"auto", établissant d'abord notre compétence et ensuite faisant
l'"aclaració" de notre arrêt. Je le traduirai en catalan et
vous adresserai les 3 exemplaires (un comme original, un pour Calra, un pour
le quart) pour les signer.

J'ai donné ordre, hier, à mon libraire de vous faire adresser
directement par son correspondant de Madrid, l'ouvrage de M. Fernando
de los Rios, Ci-joint le jugement critique publié par M^r F. de A. (Francisco de Asís) R.
dans la revue "Estudios" (mois de Novembre) qui est editée à Barcelona.

Je comprends bien l'abattement de M^{me} Brubais; elle est mère et
n'a pas, malheureusement, les énergies d'un homme pour réagir. Mais
ne pourriez-vous le persuader de vous accompagner au moins quinze ou
vingt jours à Barcelona, non pour promener, mais pour se distraire un peu?
Celle-ci la Méditerranée, les baies de Barcelone et de Gironne, l'égalera peut-être un peu. En outre,
ces voyages sont un grand sédatif. Mon tort et nos personnes sont à votre

celles d'information et me procure et moi aurons une grande joie de
vous avoir chez nous, de l'inviter par des cadeaux. Vous ne savez
pas et vous en serez sûr. Donnez-moi donc, maintenant ou un
peu plus tard ce plaisir.
Bonne nuit
Bonne nuit